Compte-rendu de réunion du conseil municipal Séance du 18 mars 2005 - 14 h 00

Sous réserve de son approbation

L'an deux mille cinq, le dix huit mars, à quatorze heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle habituelle de ses séances, à la mairie. Le maire, étant absent pour raison de santé, a donné procuration à Madame Josy Olivier, première adjointe, qui préside le conseil.

Date de la convocation : 04-03-2005.

<u>Présents</u>: Mmes Chantal Boget, Annie Ponson. MM. Ahcène Alouani (à partir du point 6), Jacky Boussemaere, Alain Cornillac, Dominique Gueytte, Pierre Michel (à partir du point 6), Robert Reynaud.

1 – Nomination d'un secrétaire de séance

Afin de préparer le prochain conseil municipal, le document préparatoire aux votes des budgets et des comptes administratifs est distribué à chaque conseiller municipal. Le compte rendu du 1^{er} février sera envoyé plus tard. Des enveloppes pré-timbrées avec l'impression d'une vue générale de Rosans et l'écusson aux trois roses sont présentées, elles sont en vente au bureau de poste. La mairie en a acquis 700.

→ Jacky Boussemaere est nommé secrétaire de séance.

2 - Demande au conseil général du label « Grand site »

Rapporteur: Josy Olivier

Devant l'ampleur des travaux à prévoir dans le centre bourg et les nombreux projets en cours sur la commune (maison des énergies, etc.), un contrat d'objectif signé avec les principaux partenaires financiers de la commune (département, région, état, Europe) permettrait de mettre en place un financement assuré et important (jusqu'à 80 % du montant des projets).

Selon les capacités des financeurs à se mobiliser, il conviendra de négocier le contrat le mieux adapté à la situation et aux projets de Rosans (centre bourg pour préserver le patrimoine bâti ou grand site concernant plus les milieux naturels).

3 – Travaux de restauration des rives de l'Eygues, demande de subventions

Rapporteur: Dominique Gueytte

Le S.I.D.R.E.S.O. (Syndicat Intercommunal de Défense des Rives de l'Eygues Supérieure et de l'Oule) a monté un dossier de demande de subvention afin d'enlever les embâcles et travailler sur les lits de l'Idane et de l'Eygues. Le projet consistant à consolider les rives afin de limiter les dégâts en cas de grosse crue représente la somme de 27 100 € H.T. La majorité des travaux se situe sur la commune de Saint-André-de-Rosans. Les travaux prévus à Rosans sont estimés à 7 000 €. Un conseiller demande dans quelle mesure les propriétaires pourraient être sollicités afin de participer aux frais. L'adjoint souligne que sur Rosans, un seul propriétaire est concerné et qu'il paraît difficile de lui demander de prendre à sa charge ces travaux d'utilité publique.

■ Il sera demandé au conseil général des Hautes-Alpes et à la région P.A.C.A. de financer ce dossier à hauteur de 80 % et la commune s'engage à payer l'autofinancement restant à sa charge.

4 – Maison inter-générations, approbation du programme, demande de subvention à la région

Rapporteur: Josy Olivier

Il a été discuté lors des précédents conseils de l'acquisition du terrain d'implantation d'une maison inter-générations. Pour bénéficier d'une subvention régionale, le conseil doit se prononcer sur le projet qui s'élève à 5 339 K€ pour 2 982 m² de construction. Le maire doit rencontrer la directrice de l'OPAC, le président de la CRAM et le conseiller général chargé du dossier afin de préciser la réalisation de la maîtrise d'ouvrage et la mise en place de la gestion.

Le conseil accepte le projet tel qu'il est présenté, sollicite la région pour financer l'acquisition du terrain.

5 – Animations culturelles à l'écomusée, plan de financement, demande de subventions

Rapporteur: Josy Olivier

Une exposition itinérante de l'Institut du Monde Arabe sur le thème spécifique de l'histoire de l'Algérie apportera, en période estivale, une animation nouvelle à l'écomusée et un complément de connaissance sur l'un des thèmes majeur abordé à l'antenne de Rosans. La location, le transport, l'assurance, la publicité et la tenue de cette exposition constituent un projet d'animation d'un montant estimé à 6 000 € qui pourrait être financé par nos partenaires institutionnels.

Le conseil accepte ce projet d'animation et approuve un plan de financement où la région, leader + et le ministère des rapatriés prendraient en charge 80 % des frais.

6 – Compte rendu des commissions du grand pré par les présidents (point n° 7 de l'ordre du jour)

Commission vente : intervention du géomètre Patrick Epelly de Nyons ;

<u>Voies d'accès, parking</u>. Le géomètre a étudié le terrain et les possibilités optimales pour créer les voies d'accès et les parkings nécessaires à la future co-propriété. La création d'un parking de 12 places minimum dans le bas du terrain est difficile à cause de la pente (obligation de créer des replats en béton). Il propose deux voies d'accès : une par le haut dans le prolongement du chemin existant avec un parking qui desservirait les deux bâtiments les plus éloignés (n° 6 et n° 7). La sécurité des piétons et des enfants serait assurée par la mise en place de barrières. Un petit parking le long de la départementale desservirait le bâtiment du milieu (le n° 8).

<u>Parcelles privatives</u>. Les possibilités de création de petites parcelles de terrains privatives au droit de chaque appartement vendu ont été examinées. Il ne paraît pas souhaitable que chaque parcelle de terrain (100 m² chacune?) soit délimitée par des grillages, une harmonie doit être préservée (par des haies peut-être?). Le conseil s'interroge sur le bien fondé de cette suggestion faite par le notaire, et qui est compliquée à mettre en place. Des espaces communs pourraient par contre être aménagés (mise en place de bancs).

<u>Travaux à prévoir dans les appartements</u>. Accompagné d'un maître d'œuvre, le géomètre souligne l'intérêt pour la municipalité de réaliser des travaux sommaires de mise aux normes avant la vente des logements. Le relevé d'intérieur n'est pas nécessaire, les plans existants suffisent.

- Le conseil va procéder au diagnostic amiante et plomb sur l'ensemble des bâtiments et attend la proposition du cabinet de géomètre pour le plan d'ensemble de la co-propriété et l'estimation sommaire des travaux à prévoir avant la vente.
- Le notaire devra valider la co-propriété et la procédure de vente se fera certainement par appel d'offre après fixation d'un prix plancher sur la base de deux appartements maximum.

Logements sociaux : approbation du dossier, demande de subventions à l'état, la région, le conseil général ;

Rapporteur: Pierre Michel

Le devis des 11 logements sociaux (foyer compris), s'élève à 560 653,20 € T.T.C.). Les plans des appartements sont proposés : 1 F4, 4 F3 et 6 F2. La famille Ferrand ne souhaite plus s'installer dans l'appartement du pavillon d'accueil qui lui avait été réservé.

Le conseil approuve le dossier qui sera déposé auprès de l'état, la région, le département afin d'arrêter le plan de financement le mieux adapté.

Locations meublées : révision des tarifs électricité

Rapporteur : Annie Ponson

Le tarif fixé à 0,25 € le KWh correspondait à la moyenne du KWh payé en 2004 où une faible consommation était relevée (le prix d'abonnement pour les tarifs verts est très élevé). En février 2005, le tarif d'électricité payé par la mairie est beaucoup moins élevé.

Le conseil ne souhaite pas revoir les tarifs fixés aux locataires avant plusieurs mois afin d'établir une moyenne juste sur leur consommation.

7 – Projet sécurité routière, demande de subvention au conseil général (cadre des amendes de police) (point n° 6 de l'ordre du jour)

Rapporteur: Josy Olivier

La mise en place de panneaux routiers signalant l'implantation des passages piétons améliorerait la sécurité routière. L'acquisition de ces panneaux d'un coût total de 3 299 € H.T. pourrait être financée à 50 % par le conseil général (amendes de police). L'aménagement du carrefour du chemin de Plan-la-Croix sera aussi proposé dans le même cadre de financement.

- Le conseil accepte de déposer auprès du conseil général une demande de subvention dans le cadre des amendes de police de 50 % (soit 1 650 €).
- La D.D.E. est choisie comme maître d'œuvre chargée de l'estimation chiffrée de l'aménagement du carrefour du chemin de Plan-la-Croix.

8 – Prise en charge d'une partie des frais du chemin de senteur

Rapporteur: Josy Olivier

Elfie Hutzel a organisé des chemins de senteurs en 2004. L'office de tourisme a pris en charge la moitié de la facture, la commune ayant payé les plants.

Le conseil accepte de payer la seconde partie de la facture d'Elfie Hutzel soit la somme de 499,60 €. Un courrier sera fait à l'O.T.I.B. pour signifier que l'opération ne sera pas reconduite en 2005 par la municipalité.

9 – Convention maintenance site Internet société XSALTO

Rapporteur: Josy Olivier

La société XSALTO, représentée par Monsieur Francisco Bicho qui a conçu les sites Internet de la mairie et du grand pré, a fait une proposition pour la maintenance et l'hébergement annuels de ces sites. Une autre société informatique a fait une proposition pour la même prestation.

№ Le conseil souhaite que la société XSALTO fasse un effort commercial sur la maintenance des sites.

10 – Convention annuelle avec Initiatives 05

Rapporteurs: Josy Olivier, Pierre Michel

Depuis décembre 2004, la commune a fait intervenir l'équipe d'Initiatives 05 (ateliers de la trémière) pour des travaux d'utilité collective (jardin public, création d'un escalier derrière l'église, ouverture d'un chemin communal, débroussaillage, élagage, déneigement). Composé de 3 membres encadrés par un chef d'équipe, le groupe a donné jusqu'à présent entière satisfaction. Il conviendrait néanmoins de fixer un cadre d'intervention avec notamment le nombre d'heures prévues (correspondant à environ 10 000 € pour l'année 2005).

■ Il sera proposé à l'association Initiatives 05 une convention cadre.

11 – Signature d'une ligne de Trésorerie Interactive

Rapporteur: Josy Olivier

Pour répondre à des besoins ponctuels de trésorerie, il conviendrait de signer une convention d'ouverture de ligne de trésorerie. La caisse d'épargne propose un produit en ligne plus réactif que les lignes de trésorerie classiques.

Le conseil retient l'offre de la caisse d'épargne d'une ligne de trésorerie interactive : 200 000 € au taux fixe de 2,87 % (200 € de frais d'ouverture).

12 – Personnel, mise en place de jours d'absences exceptionnelles

Rapporteur: Josy Olivier

La commune n'a jamais prévu de façon officielle les jours d'absence des agents communaux pour évènements familiaux. Chaque collectivité locale a ses propres règles et certaines ont instauré des jours d'absence supplémentaires selon l'ancienneté de l'agent.

№ Sont acceptés, les jours d'absences pour les évènements familiaux suivants:

Mariage agent : 5 jours Décès* conjoint : 5 jours Décès* enfant : 5 jours

contre Chantal Boget, Alain Cornillac, Dominique Gueytte

Mariage enfant : 3 jours Mariage ascendant : 1 jour Décès* parent : 3 jours Décès* beau-parent : 2 jours Décès* ascendant : 1 jour



contre Chantal Boget, Alain Cornillac

Le conseil ne souhaite pas instaurer de jours de congés à l'ancienneté.

13 – Taxe de séjour forfaitaire, réclamations

Rapporteurs: Josy Olivier, Jacky Boussemaere

Le centre culturel Paul Bert a fait le bilan annuel du versement et de la perception de la taxe de séjour. Il en ressort que le montant forfaitaire excède ce qu'elle perçoit (saison courte d'un mois et demi, composition des familles de seulement deux adultes payants).

Le conseil ne souhaite pas revoir le calcul du montant forfaitaire de la taxe de séjour.

Le locataire de la maison de Pigerolles fait part au conseil municipal de ses difficultés dues notamment au désistement de son principal client en été 2005.

Le conseil souhaite recevoir Monsieur Crayssac afin d'échanger avec lui sur le devenir de cet équipement.

14 – Organisation de l'été, ouverture du plan d'eau

Rapporteur: Josy Olivier

Le centre culturel Paul Bert a fait un courrier pour exposer son mécontentement au sujet de la tenue du plan d'eau en 2004 (qualité de l'eau, comportement du gérant).

Une réponse sera faite en montrant la bonne qualité de l'eau et le regret concernant les clients perdus pour l'association.

15 – Questions diverses

Demande de la salle du conseil pour les réunions d'association

Le 10 décembre 2004, le conseil avait déjà discuté ce point en précisant que seraient attribuées en priorité les salles polyvalentes pour des raisons de sécurité.

Façades

La commission façades s'est réunie. Vu les augmentations pratiquées par certains artisans et afin qu'un plus grand nombre de personnes puisse profiter de ces subventions, dans un esprit d'équité, il est proposé de revoir l'article 8 du règlement d'attribution des subventions. La somme de 1 500 € au maximum sera attribuée par opération. En contrepartie, la surface de façade subventionnée est déplafonnée. Concernant les façades finies, il est proposé le versement de :

M. et Mme Destefani

344,67 €

- M. et Mme Tardy

1 175,13 €

^{*} ou maladie très grave (avec certificat médical)

Sentiers

La commune avait demandé en août 2004 l'acompte prévu au démarrage des travaux de restauration des sentiers. Le conseil général a versé à la commune cet acompte de 14 526,50 €. Le conseil municipal accepte le reversement de cette subvention à la Communauté de Communes en charge à ce jour de ce dossier.

Risques d'incendie

Les propriétaires seront informés des risques d'incendie et des obligations en matière de débroussaillement. Un conseiller fait remarquer qu'une citerne incendie n'est pas indiquée.

L'ordre du jour est épuisé, la séance publique est levée à dix neuf heures.

	Présence	Signature
Rosin Nicolas, Maire,	Procuration à Josy Olivier	
Olivier Josy, 1ère adjointe	X	
Michel Pierre, 2 ^{ème} adjoint	X	
Gueytte Dominique, 3 ^{ème} adjoint	X	
Alouani Ahcène	X	
Boget Chantal	X	
Boussemaere Jacky	Secrétaire	
Cornillac Alain	X	
Ponson Annie	X	
Reynaud Robert	X	